

## Qui participe à l'enquête?

L'enquête concerne toute la population résidente des pays européens, âgée de 15 ans et plus. Parce qu'il n'est pas possible d'interroger l'ensemble de la population de chaque pays, seul un échantillon de personnes participera à l'enquête.

En France, 4000 ménages seront contactés en 2010. Votre ménage a été sélectionné de manière aléatoire à travers toute la France. Une seule personne de votre ménage pourra participer à cette étude.

Ce mode de sélection permet d'affirmer que les réponses des personnes choisies seront représentatives de celles de l'ensemble de la population. Il est ainsi important que seules les personnes sélectionnées répondent; un de leurs voisins ou leur conjoint ne peut pas les remplacer, car le choix effectué - donc la représentativité - ne serait plus respecté.

## Qui conduit l'enquête?

En France, le CNRS, en collaboration avec Sciences Po, organise le relevé des données selon une méthodologie très stricte, certifiée au niveau européen. L'institut de sondage GfK ISL est chargé de réaliser les interviews.

## Où puis-je obtenir davantage d'informations?

Pour toute information supplémentaire au sujet de l'enquête, n'hésitez pas à contacter le numéro vert suivant : 0 800 116 160 (gratuit)



Centre National de la  
Recherche Scientifique



GfK ISL, Custom  
Research France

*Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique sans avoir de caractère obligatoire.*

*Visa n° 2010X723AU du Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et du Ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, valable pour la campagne de collecte 2010-2011.*

*En application de la loi n°51-711 du 7 juin 1951, les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées pour la recherche scientifique au Centre des données socio-politiques.*

*La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête. Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant.*

*Ce droit peut être exercé auprès de GfK ISL, Custom Research France, Enquête ESS, 6 rue du 4 septembre 92130 Issy Les Moulineaux pendant le délai où ces informations sont gardées sous forme nominative par la société d'enquête (courrier à envoyer dans un délai de deux mois).*

Enquête sociale européenne

France

2010



Centre National de la  
Recherche Scientifique



GfK ISL, Custom  
Research France

## **Qu'est-ce que l'enquête sociale européenne ?**

Cette enquête représente la volonté de mieux comprendre comment les gens vivent aujourd'hui en Europe. Il s'agit d'un relevé des valeurs, des attitudes et des comportements sociaux de la population. Cette enquête est réalisée en même temps dans de nombreux pays européens.

Lancée en 2002, cette enquête se répète tous les deux ans. Elle se déroule donc cette année pour la cinquième fois en France.

## **Qu'apporte cette enquête ?**

L'enquête donnera une image relativement fidèle des valeurs sociales, des normes culturelles et des modèles de comportement sociaux et politiques en France et dans les pays européens qui y prennent part.

De tels résultats sont importants, non seulement pour comprendre la situation actuelle, mais aussi pour proposer des solutions et améliorer la qualité de vie de tout un chacun. Cette enquête a permis par exemple de lancer une réflexion sur l'amélioration des besoins pour les familles ayant de jeunes enfants.

## **Comment les interviews sont-elles menées ?**

Les ménages sélectionnés seront contactés par un chargé d'enquêtes de l'institut GFK ISL. Celui-ci choisira, selon un procédé scientifique, la personne qui répondra au questionnaire et conviendra avec elle d'une date et d'une heure pour l'entretien.

L'entretien dure environ une heure. Aucune connaissance particulière n'est nécessaire pour répondre. Nous solliciterons l'avis de la personne interviewée sur divers aspects de la vie de tous les jours et nous lui demanderons quels sont ses comportements par rapport à ces aspects. En particulier, nous lui demanderons son opinion sur les dimensions importantes du bien-être et sur les rapports entre personnes d'âge différents. Finalement nous lui poserons quelques questions d'ordre socio-démographique, comme son âge, sa profession et sa formation.

## **Que deviennent les réponses ?**

L'anonymat des réponses est garanti, c'est-à-dire que les noms et les adresses des personnes interviewées ne seront pas conservés, et pas enregistrés dans la base de données. Il est donc impossible de retrouver l'identité de la personne qui a répondu à un questionnaire précis.

Les données anonymes seront ensuite documentées, puis mises à la disposition des chercheurs pour être analysées.

Le Conseil National de l'Information Statistique a reconnu cette enquête d'utilité générale et a approuvé les méthodes statistiques qu'elle met en œuvre. Ce Conseil, composé d'une centaine de membres représentatifs : élus, organisations professionnelles, syndicats, associations, universités et administrations.

La Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) a approuvé les mesures visant à préserver la confidentialité des répondants dans le cadre de cette enquête.

## **Qui finance l'enquête ?**

C'est le Ministère de la Recherche et la Fondation Européenne pour la science qui financent l'enquête.